

OKI
A2894
1841
Y. 12

ACTES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

TOME XII.



A BORDEAUX,

CHEZ TH. LAFARGUE, LIBRAIRE,

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue du Puits Bagne-Cap, N. 8.

1841.

Mo. Bot. Garden,

1897.

CATALOGUE

D'UNE FAUNE

DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE,

PAR M. LESSON,

NATURALISTE, MEMBRE DE L'INSTITUT, CORRESPONDANT DE
LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX ET DE PLUSIEURS
AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

OUVRAGE COURONNÉ

Par la Société Linnéenne dans sa Séance Publique du 3 Novembre 1840.

LE PETIT MORILLON, enl. 1001 et 1007.

Très-commun chaque hiver : nommé le *Petit Moraton*.

192. *ANAS LEUCOPHTHALMOS*, Besch., Temm. 2 ,
876.

LE NYROCA et la SARCELLE D'ÉGYPTE, Buff. enl. 1000.

Assez rare : on en a tué des individus en 1830 et 1838
dans la prairie de Rosne.

193. *MERGUS MERGANSER*, L., Temm. 2 , 881.

LE HARLE, Buff. enl. 951 et 953 (femelle).

Mergus merganser et *Castor*, L.

Excessivement commun dans tous les hivers un peu inten-
ses, et s'abat par troupes dans les marais doux de la Bou-
tonne, de Rochefort, et pas dans les marais salans.

194. *MERGUS SERRATOR*, L., Temm. T. 2 , p. 884.

LE HARLE HUPPÉ, Buff. enl. 207.

Plus rare que le précédent. Ne paraît que dans les hivers
très-rigoureux.

195. *MERGUS ALBELLUS*, L., Temm. 2 , p. 887.

LA PIETTE OU PETIT HARLE HUPPÉ, Buff. enl. 449 et
450 (femelle).

Très-commun sur la Charente et la Boutonne, dans les
hivers un peu rigoureux. En 1838 cet oiseau était souvent
apporté au marché de Rochefort : quelques individus furent
tués à Fichemore.

REPTILES.

1.° Chéloniens.

1. *TESTA GRÆCA*, L., Schaff. *Testud.* pl. 8 et 9 a et b.
— Daudin, reptiles, T. 1, p. 218.

LA TORTUE GRECQUE, Lacép. T. 1, pl. 8. — *Chersine græca*, Merrem. p. 31 esp. 38.

Cette tortue se rencontre de temps à autre sur la lisière des dunes de la forêt d'Arvert, dans la partie la plus échauffée du département. Elle est souvent élevée en liberté dans les jardins.

2. *EMYS LUTARIA*, Merrem. Rep. p. 24, n.º 14. — *Testudo europæa*, Schn., n.º 5. — *T. orbicularis*, L. — Sch. pl. 1.

LA TORTUE JAUNE, Lacép., Quad. ov. p. 135, pl. 4 et 5. — Daudin, T. 1, p. 107.

Assez rare : les marais de Marans et les bords de la Sèvre dans le nord du département.

2.º Sauriens.

3. *LACERTA OCELLATA*, Daud., T. 3, pl. 33, p. 125. — Merrem, p. 65, n.º 9.

LÉZARD OCELLÉ, Faune franç., pl. 5. — LÉZARD VERT, Lacép.; LÉZARD VERT, var. *a.* Latreille, sal. p. 14.

N'est pas rare dans les bois taillis des côteaux secs et pierreux, dans les haies exposées au soleil; au Breuil, entre Charente et Rochefort, entre Martrou et Soubise.

4. *LACERTA VIRIDIS*, Daudin, 3, pl. 34, p. 144. — Merrem, p. 64, n.º 8. — Lacép. T. 1, pl. 20.

LÉZARD VERT, Faune franç., pl. 6.

Excessivement commun dans tous les bois. Il n'est pas rare d'en rencontrer des individus à deux et trois queues. Nommé *Lavert*.

5. *LACERTA ARENICOLA*, Daud. III, pl. 38, fig. 2, p. 230. —

LÉZARD ARÉNICOLE , Faune franç. , pl. 7. — *Lacerta agilis* , var. 8 , Gm.

Les plages sablonneuses et les dunes de Fourras plantées en chênes verts.

6. *LACERTA AGILIS* , Daudin , T. 3 , pl. 38 , fig. 1 , p. 211. — Merrem , p. 66 , n.° 13.

LÉZARD GRIS , Lacép. T. 1 , p. 298.

Excessivement commun partout et sur toutes les murailles. Nommé *Langrotte*.

7. *SEPS TRIDACTYLUS* , Daud. , Rept. T. 4 , p. 333 , pl. 57. — *Lacerta chalcides* , L. — *Seps chalcidica* , Merrem , p. 69 , n.° 1.

N'est pas rare : dans les prairies et les herbages du littoral ; trouvé plusieurs fois proche de Rochefort.

3.° Ophidiens.

8. *ANGUIS FRAGILIS* , L. , G. Cuv. règ. an. , 1 , 70. — Merrem , p. 79.

L'ORVET , Lacépède , T. 2 , pl. 19 , fig. 1.

N'est pas très-commun. Je n'en ai vu que deux individus recueillis sur le littoral.

9. *VIPERA BERUS* , Daudin , T. 6 , p. 89 , pl. 60 et 62.

LA VIPÈRE COMMUNE , Lacép. , T. 1 , 155 , pl. 1 , fig. 1. — *Coluber berus* , L. — Faun. fr. pl. 12 , fig. 1.

Excessivement commune partout , mais surtout dans les champs pierreux , placés au four à chaux entre Soubise et Martrou , et sur le côteau des bois de Charente.

La variété indiquée ici est celle figurée par J. F. Wider dans son *Essai* (Lausanne 1833) sous le nom de *Vipera redii* , var.

LA VIPÈRE NOIRE, *Vipera atra*, du même auteur, se trouve parfois avec la précédente.

LA VIPÈRE COMMUNE n'affectionne que les lieux secs, isolés, et les côteaux.

10. *ECHIDNA ASPIS*, Merrem, p. 151, n.º 9. — *Coluber aspis*, L.

LA VIPÈRE NOIRE, Faune fr., pl. 13.

Cette espèce, regardée à tort comme une variété, est de moitié moins forte que la Vipère commune : elle est noirâtre, svelte et vit dans l'eau, les fossés où elle chasse aux grenouilles. La fosse aux mâts de la marine en foisonne pendant les chaleurs de l'été. Nommé vulgairement *Aspic*.

11. *COLUBER NATRIX*, L., Lacép., 11, pl. 6, fig. 2.

LA COULEUVRE A COLLIER, Daudin, T. VII, p. 36, pl. 82 et 59.

Assez rare : dans les prés de l'Est du département.

12. *COLUBER HERMANNII*, Desm., Faun. fr., pl. 19
(bonne fig. coloriée).

Cette espèce ne doit pas être confondue avec la *Natrix Hermannii*, décrite par Merrem, p. 94, n.º 2.

Je ne l'ai trouvée qu'une fois dans une falaise au bord de la mer au lieu appelé *Piedemont*. C'est une jolie et bien curieuse espèce.

13. *COLUBER GIRONDICUS*, Daudin, T. 6, p. 432.

LA COULEUVRE BORDELAISE, *Cogallicus*, Herm. obs. 1,281. — *Natrix*, Merrem, p. 108, n.º 61.

Assez rare : n'a été trouvée que dans les parties sablonneuses du midi du département dans le canton de Royan.

14. *COLUBER ATROVIRENS*, Lacép. T. 2, pl. 6, fig. 1.

LA VERTE et JAUNE, *Natrix*, Merrem, p. 110, n.° 69.
— *Coluber vulgaris*, Lat., Sal., p. 32 : Encycl.
méth.

Excessivement commune dans tous les bois : elle atteint une très-grande taille.

15. *COLUBER PERSONATUS*, LA COULEUVRE MASQUÉE,
Daudin, Rept., T. 8, p. 324, pl. C, fig. 2.

Cette Couleuvre intéresse d'autant plus les naturalistes Bordelais que l'on ne la connaissait que par un seul échantillon, découvert par M. Rodrigues, directeur du Musée de la ville de Bordeaux, et que depuis aucun Erpétologiste ne l'avait revue, du moins à ma connaissance.

Cinereo sub-cærulescens, immaculatus, labiis albis, capite suprâ fuscéscente cum lineâ transversâ et serie duplici punctorum alborum in vertice, maculâ fuscâ albo marginata in utroque latere occipitis; caudâ acutâ : $\frac{2}{7}$ acutis abd. 201, scutellis 113 (Daudin).

C. PERSONATUS, Merrem, sp. 81, p. 114 : *Squamis lævibus, rhombeis, caudâ quinqu'unciali, capite distincto parum obtuso; trunco cylindrico. Hab. in Aquitaniâ (Merrem).*

Squamis lævibus oblongis; caudâ graciliter attenuatâ, cylindricâ; corpore griseo unicolore suprâ, viridi albido infrâ, lateraliter roseo punctato aut lineato sincipite et lateribus capitis nigris, cum punctis et lineolis rufescentibus (N.).

Cette jolie couleuvre à tête si agréablement peinte est très-rare et peu connue. Rencontrée dans la poussière d'un chemin où elle se délectait sur le sol crayeux d'Echillais, le 28 Mai 1839, je l'ai crue un instant nouvelle. Daudin ne l'a décrite que sur un individu conservé dans la liqueur que M. Rodrigues, de Bordeaux, lui fit parvenir et qu'il avait

rencontré aux alentours de cette ville. L'individu de Daudin avait 0,71 (2 pieds 2 pouces, 6 lignes). Celui que j'ai sous les yeux a 0,35 (13 pouces, encore la queue entre-elle pour 0,08 $\frac{1}{2}$) (3 pouces 6 lignes). Son corps est grêle, mince; on compte en-dessous 204 plaques larges et sous la queue 112 paires. Les écailles du dos sont petites, parfaitement lisses, oblongues, et simulant des rhombes en s'accolant les unes aux autres. Sa couleur sur le corps est gris de lin tendre et uniforme, et son ventre est jaune-verdâtre: un ruban rose borde chaque côté du corps. Il est dû à des points rosés assez larges qui occupent le rebord de chaque plaque ventrale. La tête compte 9 plaques fort larges sans compter une dixième plus saillante qu'à l'ordinaire et qu'on appelle plaque rostrale. L'œil est rouge de rubis, entouré d'un cercle de points jaune-blanc. Le rebord de la lèvre supérieure et les narines sont ponctués de jaune-blanc. Quelques petits traits qui sont bruns formés de points se dessinent sur la tête ou sur la nuque. La langue est médiocre et fourchue.

4. Batraciens.

16. *RANA ESCULENTA*, L., Roësel, pl. 13 à 16. —

LA GRENOUILLE COMMUNE, Daudin, T. 8, p. 90. —

Lacépède, T. 1, p. 503.

Excessivement commune dans toutes les mares et fossés du département. La pêche de ce batracien se fait en grand et les cuisses préparées se vendent à tous les marchés comme un aliment usuel et délicat.

17. *RANA TEMPORARIA*, L., Roësel, pl. 1, 2 et 3.

LA ROUSSE, Lacép. T. 1, p. 528.

Très-commune dans toutes les prairies fraîches et très-arrosées. Nommée *Batégaille*.

18. *HYLA ARBOREA*.

Rana arborea, L., Daudin, T. 8, p. 23.

LA RAINE VERTE OU COMMUNE, Lacép., T. 1, p. 550.

— Roësel, pl. 9 à 11.

Excessivement commune. Nommée *Rainette*. Le peuple est dans l'usage de la renfermer dans des bocaux avec de l'eau, afin d'en tirer des indications barométriques ou plutôt hygrométriques.

19. *BUFO COMMUNIS*, G., Cav. règ. an. 1, 109.

Rana bufo, L., Roësel, pl. 20.

LE CRAPAUD COMMUN, Lacép., T. 1, p. 568.

Les caves, les ruines, les vieux édifices, les jardins.

20. *BUFO OBSTETRICANS*, Laurenti.

Rana bufo, L. var. *D.* Brongniart, bull. sc. T. 2, pl. 61, n.° 36.

LE CRAPAUD ACCOUCHEUR, Daud. T. 8, p. 176, pl. 32, fig. 1. — *Bombinator obstetricus*, Merrem, p. 179, n.° 5.

— Les pierres, les rochers. Peu commun.

20 BIS : *BUFO CALAMITA*, Laurenti, syn. n.° 9; Daudin, pl. 28, fig. 1; *Rana (bufo) calamita*, L.

HAB. Les bois, les troncs d'arbres; ne saute pas; coasse d'une voix rauque, s'apprivoise aisément revient dans les mêmes lieux et aux mêmes heures. Coloration vive et agréable. N'est pas rare.

21. *BUFO VINEARUM*, N. (esp. inédite). pl. 3.

Ce Crapaud très-commun dans les vignes plantées dans les terrains argilo-siliceux du Breuil Marmaux et de Ternant, s'abritant plus rarement dans les bois taillis, est des plus

caractérisés de toutes les espèces d'Europe, soit du *Calamite*, soit du *vert*, décrits par Lacépède et Daudin, dont il se rapproche.

Beaucoup plus gros que le Crapaud ordinaire : j'en ai vu des individus véritablement monstrueux par leur forte taille. Sa tête triangulaire est étroite, ses pattes antérieures ont 4 doigts libres, les postérieurs en ont cinq à demi palmés; son corps est couvert de verrues en-dessus comme en-dessous. Ses yeux sont rouge-rubis; les parotides sont oblongues et peu prononcées. Vert-olive clair sur le corps; les verrues sont blanches, et une tache triangulaire nacré occupe le milieu de la tête; quatre taches dont deux larges bandes blanc-nacré contournent les côtés du corps. Le dessous est blanc livide marbré d'ondes brunes. Les couleurs prennent un vif éclat sous certains effets de lumière et paraissent obscures dans d'autres circonstances. C'est en Septembre et Octobre qu'on rencontre ce batracien très-communément dans les vignes des terres hautes et sèches de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély. Je ne l'ai jamais rencontré ailleurs.

22. *SALAMANDRA MACULOSA*, Laurenti, pl. 30.—

Lacép., T. 1, p. 455, pl. 35.

Lacerta Salamandra, L. — *S. terrestris*, Latreille,

Sal. p. 29 et pl. 1.

Les sources, les puits, les fontaines, dans les crevasses des rochers obscurs; assez commune. Nommée *Sourd*.

23. *SALAMANDRA ELEGANS*, N. (esp. nouv.). Salamandre élégante.

Quatre doigts antérieurs, 5 postérieurs; queue sub-arrondie médiocrement comprimée; peau très-verruqueuse. Long. 2 pouces 4 lignes (0,052).

Corps noir en-dessus ayant, sur la ligne médiane et à partir de la nuque, une ligne rouge-aurore vif qui se continue jusqu'au sommet de la queue. Dessus de la tête émaillé de jaune. Deux lignes jaunes formant des lignes irrégulières sur le bord de la ligne rouge et dessinant, sur les côtes de la queue, des dentelures interrompues. Pas de crête dorsale. Flancs noirs bordés, à leur partie inférieure, de traits jaunes obliques. Sur les marbrures jaunes s'élèvent des points et des verrues noires granuleuses très-petites. Dessous rosâtre ponctué de points blancs. Une ligne rouge aurore prenant de l'anus et allant jusqu'à l'extrémité de la queue.

Terrestre. Lieux frais de Rochefort ; le cimetière de la marine. Odeur désagréable.

24. *TRITON MARMORATUS* ; *Salamandra marmorata*, Latreille, hist. nat. des Sal. de France, 1800, p. 29, pl. 3, fig. 2 et p. 33.

Les lieux aqueux ; les sources.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.^{re}

N.° 1 et 2. Le *Cerf. Rochefortin*. — Dessiné et autographié d'après une figure par M. Gousset et tiré seulement à 15 exemplaires. (Cette figure n'a jamais été publiée.)

3. Echelle de 0^m, 324 (un pied).

PLANCHE II.

N.° 1. *Delphinus Santonicus*. — Fig. originale.

2. 3. 4. *Bulenoptera acuto rostrata*. — Fig. originale faite sur nature.

N.º 5. Échelle de 3 mètres.

PLANCHE III.

N.º 1. *Coluber personatus*. — 1/2 grand nat. fig. originale. — La planche de Daudin est très-médiocre ou même mauvaise.

2. Tête grossie.

3. La tête vue de profil.

4. La même en dessous.

5. Les écailles du dos.

PLANCHE IV.

N.º 1. *Bufo vinearum*. — 1/2 grand nat. esp. inédite.

2. *Salamandra elegans*. — 1/2 grand. nat. espèce inédite.

3. La même vue en dessous.

4. La tête vue de profil.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

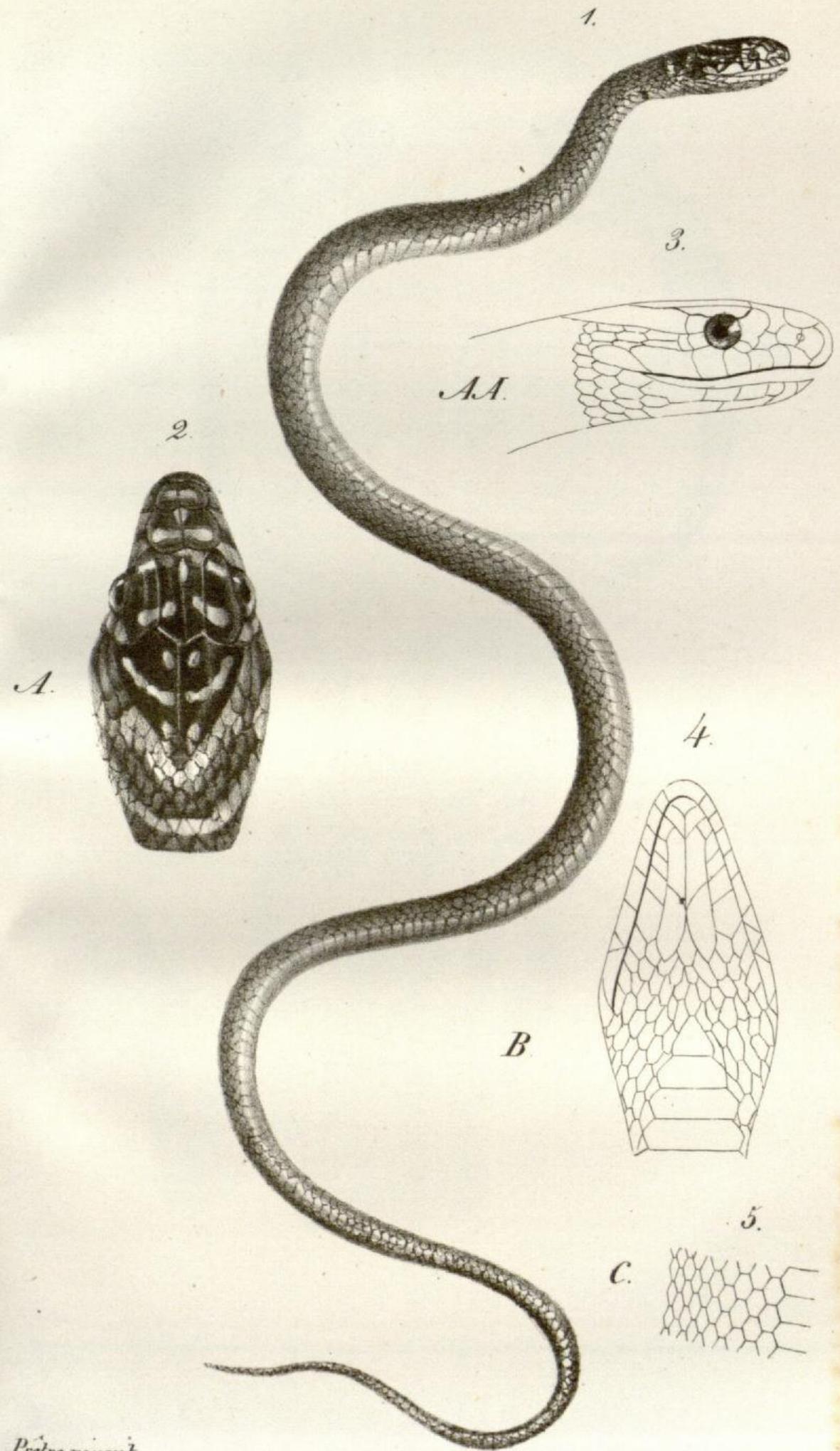


II. Description d'une nouvelle espèce d'HÉLICE vivante
par M. G. MICHAUD, correspondant.

H. DE BUVINIER, H. BUVINIERI. Nob.

Animal. — Tête d'un noir bleuâtre; tentacules supérieurs de la même couleur, obtus et presque cylindriques; les tentacules inférieurs plus courts, présentant un anneau noirâtre placé presque à la partie supérieure; extrémité cendrée ou grisâtre; musle grisâtre, orné de deux raies latérales longitudinales, noirâtres; pied d'une couleur plus claire, portant la coquille presque horizontalement.

Testá orbiculato-compressá, pallidè, cornéá, anfractibus octonis, sensim crescentibus, eleganter exaratis, sulcis dis-



Prêtre pinxit.

Lith. de Gaulton, Borde.



Prêtre et Goussel pins